

TARIFS

Applicables au 1er janvier 2019

VENTE : APPARTEMENTS, MAISONS, IMMEUBLES (Honoraires à la charge de l'acquéreur)

Jusqu'à 80 000 € 10,00 % HT 12,00 % TTC

De 80 001 € à 150 000 € 7,50 % HT 9,00 % TTC

De 150 001 € à 300 000 € 5,83 % HT 7,00 % TTC

Au delà de 300 000 € 4,58 % HT 5,50 % TTC

VENTE : TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE (Honoraires à la charge de l'acquéreur)

 Jusqu'à 35 000 €
 Forfait
 4 200 € TTC

 Au delà de 35 000€
 10,00 % HT
 12,00% TTC

LOCATION: LOCAUX COMMERCIAUX (Honoraires à la charge du preneur)

Sur la base du loyer annuel 25,00 % HT 30,00 % TTC

LOCATION: APPARTEMENTS, MAISONS

Honoraires pour prestations de visite, constitution de dossier et

Rédaction du bail

Zone tendue 10 €/m2 TTC

10 € /m2 à la charge du bailleur et 10€ /m2 à la charge du locataire

Hors zone tendue 8 €/m2 TTC

8 € /m2 à la charge du bailleur et 8€ /m2 à la charge du locataire **Honoraires pour réalisation de l 'état des lieux d'entrée**

Honoraires pour réalisation de l'état des lieux d'entrée 3 €/m2 à la charge du bailleur et 3€/m2 à la charge du locataire

GARAGES

1mois de loyer à la charge de chaque partie

ESTIMATIONS GRATUITES